

Le Trait d'Union



Votre périodique d'informations communales
n° 116 Avril 2025



Le conseil municipal a adopté le 1^{er} avril le budget communal 2025 qui vous est présenté de manière détaillée en pages 3, 4 et 5.

Malgré la contribution demandée aux communes pour réduire le déficit budgétaire de l'État et sans augmenter les impôts, notre volonté est de maintenir la qualité des services proposés à la population, continuer à soutenir la vie

associative et assurer un bon niveau d'entretien de notre commune.

La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement est essentielle pour conserver notre capacité d'investir pour l'amélioration de notre cadre de vie et des équipements de notre commune. Grâce à l'obtention de subventions importantes, il nous est possible de réaliser des projets structurants sans accroître notre endettement.

Le projet phare de cette année concerne les travaux de réhabilitation et de sécurisation de la rue Saint-Martin. Ils permettront de terminer la mise en valeur du centre-bourg historique après l'aménagement en 2024 du parc de la mairie, des abords de l'abbatiale et de la rue de la Garenne.

Après une première tranche de travaux de sécurisation de la traversée de Givaudins, une deuxième phase est prévue pour compléter le dispositif visant à réduire la vitesse des véhicules.

Nous réaliserons également pour le tennis la réhabilitation du court numéro 2 ainsi que l'éclairage des deux courts.

D'autres projets seront lancés en 2025 sous réserve de l'obtention des subventions demandées. Cela concerne la rénovation de la place des Cormiers et la rénovation d'un bâtiment communal en salle associative et espace de vie sociale.

Afin de préparer les investissements au-delà de 2025, nous poursuivrons les études pour la réhabilitation des vestiaires sportifs et nous engagerons une étude de faisabilité pour la réhabilitation de la grange des dîmes.

Malgré les difficultés qui s'accumulent dans notre pays, la municipalité veut rester optimiste dans l'avenir de notre commune et souhaite continuer à investir pour encore mieux répondre aux besoins des habitants.

Votre maire, Patrick Barnier

Expositions

En mars, la section arts plastiques du CACPG a organisé deux belles expositions.

La première présentait les œuvres de peinture sur porcelaine réalisées par les adhérentes de la section et celles de leur intervenante Nadine Kerihuel artiste connue sur le plan national qui enseigne de nouvelles méthodes pour la plus grande satisfaction de toutes.

La seconde, « Terre d'Expression », présentait une grande diversité de créations réalisées par les adhérents de la section poterie-modelage animée par Christine Lambert. Pour cette 8^{ème} édition les visiteurs ont été nombreux pour apprécier la qualité toujours croissante des réalisations.



Ce week-end artistique fut aussi pour les membres de l'atelier le moment de remercier Christine qui prendra sa retraite en juin prochain. Avec beaucoup de bienveillance et sans rien imposer, Christine a toujours su guider les adhérents pendant 20 ans dans la joie et la bonne humeur. Il sera toujours possible d'aller la voir dans son atelier situé dans le cœur de Bourges.

État civil

Naissances :

26 mars 2025

Claire Peyrouse

Décès :

15 mars 2025

Jean-Paul Gonzales

16 mars 2025

Jacqueline Leclerc

née Bézard

3 avril 2025

Gérard Huet

12 avril 2025

Mathieu Pernier

Fermeture mairie

La mairie sera fermée les 2, 3, 9, 10, 30 et 31 mai.

Régulation des corbeaux

Comme chaque année, une campagne de régulation des corbeaux freux sera menée sur la commune.

Elle se déroulera du 29 avril au 27 mai, les mardis et jeudis (sauf jours fériés) de 18h30 à 20h00 sur le canal de Berry entre l'écluse des Hâtes et celle de l'Étourneau.

Un périmètre de sécurité sera mis en place et l'accès aux berges sera interdit les jours et heures de la campagne.

Les chasseurs qui seraient intéressés par cette campagne peuvent venir s'inscrire en mairie ou par téléphone au 02 48 50 88 60.

Élagage

Enedis a mandaté l'entreprise Najhi afin de procéder à l'élagage des lignes basses tensions. Les travaux auront lieu sur la commune entre le 4 avril et le 30 juin.

Déchets alimentaires, que faire des biodéchets ?

Depuis le 27 janvier 2025, la collecte des bacs verts et jaunes est effectuée une semaine sur deux et tous les déchets alimentaires doivent être triés.

Un point d'apport volontaire des déchets alimentaires (abri-bac) a été mis en place sur la commune pour les habitants qui ne peuvent pas réaliser le compostage individuel.

Cet abri-bac est installé sur le parking derrière le bâtiment de la Poste et de la supérette, juste à côté des bornes de recharges pour les voitures électriques.

Mis en place par les services de Bourges Plus, cet abri-bac sera collecté régulièrement et nettoyé à chaque collecte.

Pour les personnes intéressées, des bio-seaux et des sacs en papier pour transporter leurs biodéchets sont disponibles en mairie.

Que peut-on jeter dans l'abri-bac ?

Épluchures de fruits et légumes - Restes de repas y compris pain, viande et poisson - Petits os et arêtes - Coquilles d'œufs - Marc de café et sachets de thé - Mouchoirs en papier, essuie-tout.

Attention : surtout pas de sacs plastiques ! Si vous n'avez pas de sacs en papier, vous pouvez y jeter directement vos biodéchets.

Villages Fleuris

Notre commune a le label Village Fleuris - 1 fleur depuis 2018.

Ce label valorise une démarche globale d'amélioration du cadre de vie en intégrant des enjeux environnementaux majeurs : végétalisation des espaces publics, préservation des ressources naturelles, protection de la biodiversité et aussi adaptation au changement climatique.

Ces initiatives contribuent également à la mise en valeur du patrimoine, à l'implication citoyenne et au renforcement de l'attractivité résidentielle et touristique.

Cette année, en août, le jury du label va passer pour décider du maintien de notre première fleur ou l'octroi d'une seconde fleur pour notre village. Pour accompagner la candidature de votre mairie, nous invitons tous les habitants qui le désirent à fleurir leur façade ou leur entrée.

Règlementation sur le bruit

(Arrêté préfectoral 2011-1-1573 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Cher du 15 novembre 2011)

Pour les particuliers, tous les travaux de bricolage, jardinage, de percussion, y compris l'usage des **tondeuses à gazon** sont règlementés.

Les travaux bruyants sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

- le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

Ces horaires ne sont pas applicables aux professionnels.

Budget communal

Compte administratif 2024 :

Le 1^{er} avril, le conseil municipal a approuvé les comptes de la commune de l'année 2024.

Le résultat synthétique est le suivant :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 387 472 €

- charges à caractère général : 542 107 €
- charges de personnel : 655 409 €
- autres charges de gestion courante : 134 746 €
- charges financières : 23 427 €
- atténuation de produits : 10 886 €
- dotations aux dépréciations : 229 €
- dotation aux amortissements : 20 668 €

Recettes : 2 201 536 €

- résultat reporté 2023 : 435 829 €
- fiscalité locale : 955 194 €
- dotations : 463 587 €
- produits des services et du domaine : 284 503 €
- impôts et taxes : 32 833 €
- autres produits : 26 335 €
- atténuation de charges : 3 250 €
- produits exceptionnels : 5 €

Un virement à la section d'investissement de 694 900 € a pu être réalisé.

INVESTISSEMENT

Dépenses : 2 050 730 €

- résultat reporté 2023 : 123 154 €
- remboursement emprunt : 120 043 € (dont le remboursement d'un prêt relais de 25 000 €)
- travaux d'aménagement du parc de la mairie et des abords de l'abbatiale (y compris la rue de la garenne) : 1 313 432 €
- travaux de voirie : 123 086 € dont 93 625 € pour les travaux de sécurisation de la traverse de Givaudins
- travaux dans les bâtiments communaux : 240 901 € dont 215 855 € pour les travaux de mise en accessibilité et de rénovation de la salle du conseil municipal
- travaux d'installation de la vidéoprotection : 54 937 €
- acquisition de matériels pour les besoins des services : 36 219 €
- lancement du diagnostic de l'abbatiale : 12 926 €
- début des dépenses d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux des vestiaires sportifs : 10 000 €
- eaux pluviales : 10 475 €
- canal à vélo : 5 557 €

Recettes : 1 289 402 €

- excédent de fonctionnement capitalisé : 127 516 €
- FCTVA : 46 011 €
- taxe d'aménagement : 31 927 €
- les subventions :
 - de l'Etat : solde pour la deuxième partie des travaux de création de la liaison douce rue de la paille : 22 190 € ; pour les travaux de mise en accessibilité et de rénovation de la salle du conseil municipal : 17 101 € ; pour les travaux d'aménagement du parc de la mairie et des abords de l'abbatiale : 161 218 € ; pour l'installation de la vidéo-protection : 7 988 € ; pour les amendes de police pour les travaux de sécurisation de la rue Saint Martin : 20 050 €
 - de la Région : pour l'aménagement du parc de la mairie et des abords de l'abbatiale : 180 000 €
 - du Département : pour les travaux de mise en accessibilité et de rénovation de la salle du conseil municipal : 24 191 € ; pour les travaux de la rue Saint Martin : 16 800 €
 - de Bourges Plus : le canal de Berry à vélo : 2 779 € ; pour les travaux de la rue de l'Abbaye : 57 626 €, pour les travaux d'aménagement du parc de la mairie et des abords de l'abbatiale : 25 000 €
- les délégations de maîtrise d'ouvrage de Bourges Plus : dans le cadre du plan vélo intercommunal : 113 879 € ; dans le cadre de la gestion des eaux pluviales urbaines : 89 458 €
- l'emprunt : 250 000 € d'emprunt long terme et 75 000 € d'emprunt relais (dans l'attente du FCTVA perçu en 2026)
- dotation aux amortissements : 20 668 €

Le compte administratif 2024 fait apparaître un résultat de 130 853 € qui est repris dans l'élaboration du budget primitif 2025 de la commune.

Présentation du budget primitif 2025

FONCTIONNEMENT

Le budget prévisionnel de la commune s'élève à 1 914 292 € en fonctionnement et baisse de 11 % par rapport à 2024.

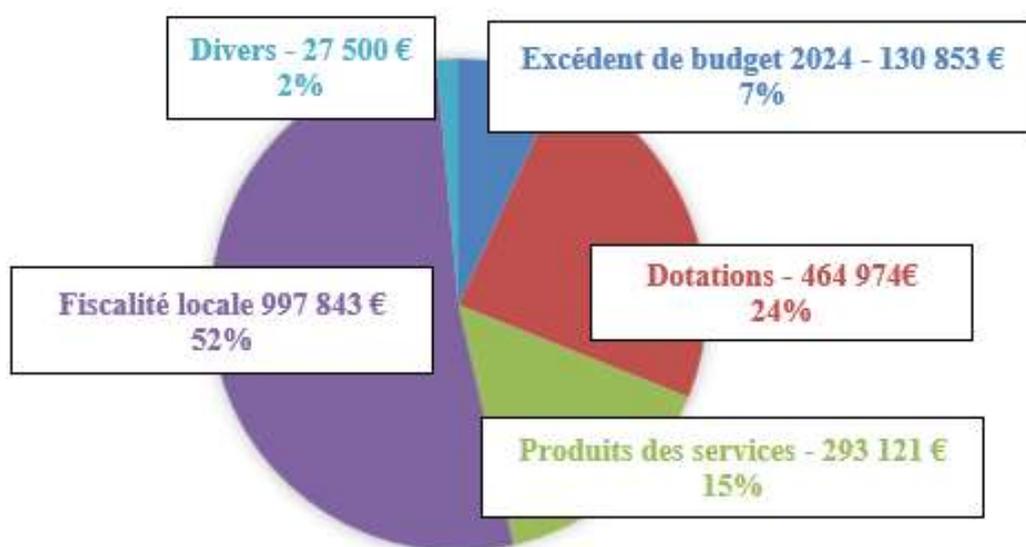
Recettes

L'excédent du budget 2024 de 130 853 € correspond à un excédent constaté par rapport au budget initial. Il est reporté au budget 2025.

Pour la 16^{ème} année consécutive, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition.

L'augmentation du nombre de foyers fiscaux et la revalorisation des bases locatives ont néanmoins permis un accroissement des recettes liées aux impôts et taxes qui progressent de 2,15 %.

Les dotations de l'état sont stables.



Dépenses

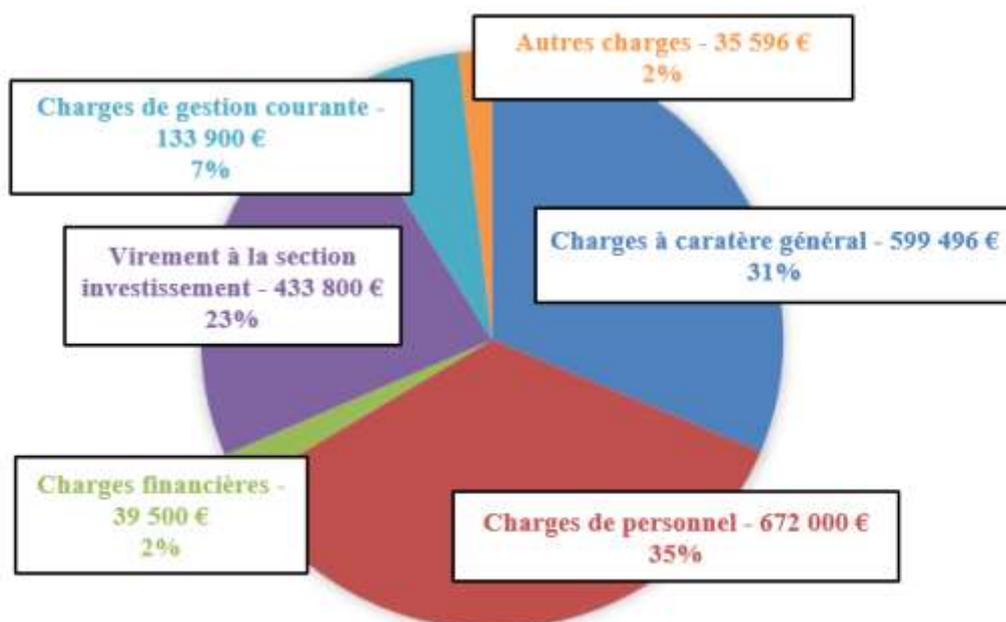
Les charges à caractère général sont en baisse (- 5 %) et s'élèvent à 599 496 €.

Les dépenses énergétiques représentent environ 20 % de ces charges.

Les charges de personnel sont en hausses et s'établissent à 672 000 € pour 19 agents représentant 16,5 équivalents temps plein. Cela est notamment du à la hausse de 3% du taux des cotisations CNRACL.

Les charges financières progressent en raison d'un nouvel emprunt réalisé en 2024.

Les charges de gestion courante diminuent et s'établissent à 133 900 €.



À cela s'ajoute une dotation aux amortissements de 22 985 €, somme qui sera virée à la section d'investissement.

La commune dégage un excédent de fonctionnement de 433 800 € qui nous permettra d'une part de rembourser les emprunts et d'autre part de financer les projets d'investissement de la commune.

INVESTISSEMENT

Le budget prévisionnel de la commune s'élève à 2 558 991 € en investissement. Les crédits de report sont de 300 299 € en dépenses et de 378 416 € en recettes.

Recettes

La section d'investissement est financée par le virement de la section de fonctionnement d'un montant de 433 800 €, le fond de compensation de la TVA de 64 600 €, la taxe d'aménagement estimée à 25 000 € et la dotation aux amortissements de 22 985 €.

Afin de mener à bien les projets prévus, des subventions sont attendues pour les travaux d'aménagement de la rue Saint Martin (245 000 €), pour les travaux de sécurisation de voirie de Givaudins (25 000 €), pour les travaux d'aménagement d'un bâtiment communal en espace de vie sociale (68 600 €), les travaux des courts de tennis (22 489 €) et pour la rénovation de la place des Cormiers (17 000 €).

Un prêt à long terme de 149 099 € et un prêt relais de 200 000 € sont également prévus.

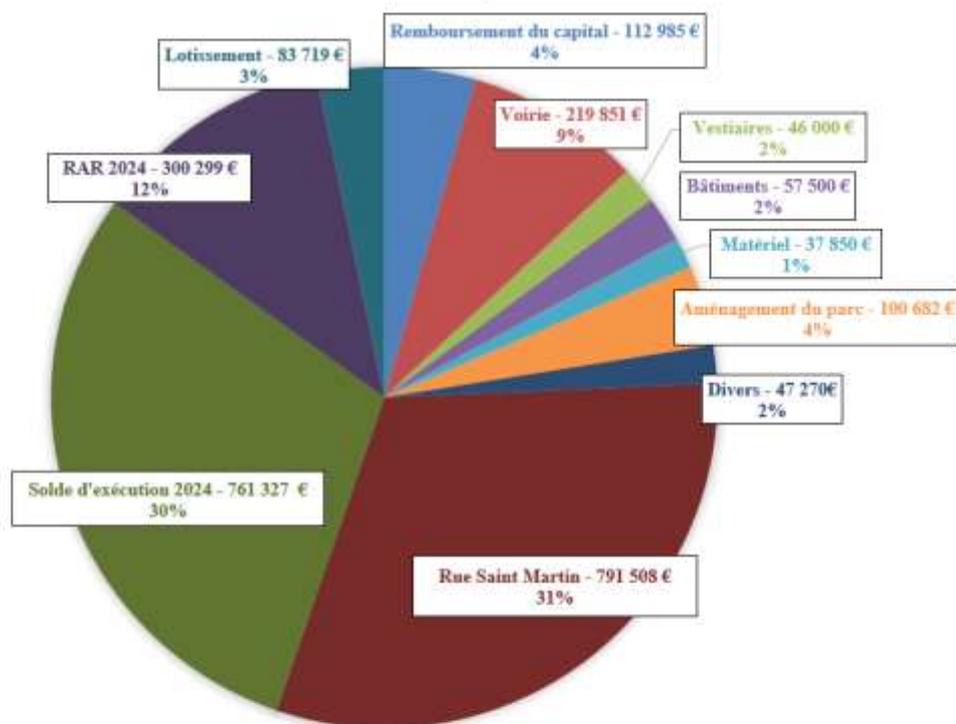
Les travaux sur le réseau des eaux pluviales relèvent maintenant de la compétence de Bourges Plus. Pour faciliter ces travaux à réaliser concomitamment avec les travaux de voirie de la commune, une délégation de maîtrise d'ouvrage sera mise en place et Bourges Plus remboursera à la commune le coût des travaux liés aux eaux pluviales. Cela génère une recette de 128 629 € dans le budget communal.

Les restes à réaliser 2024 comprennent des subventions pas encore perçues.

Dépenses

Les principales dépenses prévues en 2025 sont :

- les travaux de la rue Saint Martin : 791 508 €
- la fin de l'aménagement du parc de la mairie et des abords de l'abbatiale avec 100 681€
- les travaux de voirie : 219 850 € de nouveaux crédits dont 61 000 € pour la suite des travaux de sécurisation de Givaudins, et 71 400 € pour la rénovation de la place des Cormiers
- l'acquisition de matériels pour 37 850 €
- les bâtiments communaux : 23 700 € de nouveaux crédits dont 5 000 € pour le lancement d'une étude pour la grange des dîmes



- l'abbatiale : 7 800 €
- le lancement de la rénovation d'un bâtiment communal - espace de vie sociale : 33 800 €
- la poursuite des études pour les travaux des vestiaires sportifs : 46 000 €.

Le remboursement en capital des emprunts s'élève à 112 985 €.

Pour les restes à réaliser 2024, ils sont composés principalement des travaux de voirie (115 601 €), du diagnostic de l'abbatiale (31 073 €), la rénovation du court de tennis n°2 et de l'éclairage des deux courts (44 663 €) de la voirie de la résidence seniors, du lotissement communal (44 355 €), de l'installation de la vidéoprotection (30 823 €), et des travaux d'éclairage public (8 977 €).

Vacances de Printemps

Que ce soit à la maison des jeunes ou à l'accueil de loisirs, les enfants n'ont pas eu le temps de s'ennuyer pendant les vacances.

Atelier poterie, jeux en extérieur, cuisine, sorties au printemps de Bourges, balades dans la nature, rollers, etc. étaient au programme !



Concours Photo Jeunesse

ÇA BOUIGE à Plainpied-Givaudins!

DU 19 AVRIL AU 31 MAI 2025

Plusieurs prix à gagner

Trois catégories
9-11 ans, 12-14 ans, et 15-18 ans

Sport, vie associative, tes événements, ton quartier, peut-être ton voisin... mets en avant la vie de ton village!

Plainpied-Givaudins

Renseignements : 02 48 25 01 38
www.plainpied-givaudins.fr
maisonjeunesplainpied@gmail.com

Crèche Pirouette-Galipette

C'est désormais une coutume : chaque mois, les enfants de la crèche et ceux du relais petite enfance poussent la porte de la bibliothèque.



Les enfants accompagnés de leurs éducatrices ou parents prennent le chemin qui les conduit à la maison des livres : découverte de petites fleurs, observation des poules, discussion ...

Puis, c'est au tour des albums. Sur le tapis ou les poufs, chacun choisit un livre et le feuillette.

Avant de prendre le chemin du retour, les enfants écoutent une petite histoire et emportent les livres choisis pour les découvrir à la crèche.

De beaux instants de partage et le plaisir de la lecture à tout âge !

Quelles autorisations pour quels travaux ?

Déclaration préalable, permis de construire ?

En fonction des travaux que vous envisagez dans votre maison, les démarches et autorisations diffèrent
Bourges Plus vous guide !

- 1 Cheminée → DP
- 2 Toit, tuiles → DP
- 3 Fenêtre de toit → DP
Type Velux
- 4 Panneaux photovoltaïques → DP
Sur toit
- 5 Fenêtre, porte-fenêtre, volet, garde-corps → DP
Création, changement
- 6 Carport, garage indépendant de l'habitation → DP
*< 20 m² → PC
> 20 m² → PC*
- 7 Façade, isolation extérieure, ravalement, bardage → DP

- 8 Bloc pompe à chaleur ou climatisation en façade → DP
- 9 Portail, portillon → DP
- 10 Véranda, terrasse couverte de 0 à 40 m² → DP
> 40 m² → PC
- 11 Terrasse non couverte de plain-pied sans surélévation
Quelle que soit la surface → X
En secteur ABF* → DP
- 12 Terrasse surélevée
< 40 m² → DP
> 40 m² → PC
- 13 Clôture → DP
- 14 Piscine enterrée ou hors sol
< 10 m³ → X
< 10 m² en secteur ABF* → DP
de 10 à 100 m² non couverte → DP
avec couverture de - 1,80 m de haut → DP
avec couverture de + 1,80 m de haut → PC
- 15 Serre
< 5 m² → X
< 5 m² en secteur ABF* → DP
> 2000 m² et hauteur comprise entre 1,80 et 4 m → DP
- 16 Arbre
Coupe et élagage en secteur ABF* → DP
- 17 Abri de jardin, pool house, cabane
< 5 m² → X
de 5 m à 20 m² → DP
> 20 m² → PC
- 18 Appentis
< 5 m² → X
de 5 m à 20 m² → DP
> 20 m² → PC
- 19 Extension, aménagement de combles, espace habitable supplémentaire, → DP
< 40 m² → DP
> 40 m² → PC



X AUCUNE FORMALITÉ
DP DÉCLARATION PRÉALABLE
PC PERMIS DE CONSTRUIRE

*Architecte des Bâtiments de France

Rencontre intergénérationnelle autour des jeux des société

Nous avons retrouvé mercredi 19 mars à la salle polyvalente des jeunes de l'accueil de loisirs, de la maison des jeunes, et des séniors pour un bel après-midi autour des jeux de société.

Tous ces jeux ont été prêtés par la médiathèque départementale du Cher et ont reçu un accueil chaleureux. Ils ont été très appréciés et certains étaient inconnus des jeunes : Bellz, Skyjo, Kluster... jeux de palets et de billes en bois.

« Un mélange de jeux d'adresse, de réflexion et... surtout en famille avec mes enfants ! » nous disait un papa.

Cette rencontre a été organisée par les CCAS de Bourges et de Plaimpied-Givaudins en partenariat avec le centre de ressources territorial de Bourges. C'est ainsi que 16 jeunes et 12 séniors ont pu partager des instants précieux.

L'animation s'est clôturée par une petite collation fort appréciée. Un grand merci à tous, petits et grands.

« Tout le monde s'entendait bien, jeux bien sympas et pas toujours faciles, on a pu faire des jeux avec les personnes âgées, ça nous a appris à les connaître, on s'est bien amusé, on se sentait libre de choisir les jeux » telles étaient les réflexions en réponse à la question : « qu'avez-vous pensé de cet après-midi ? ».



Bibliothèque

Une vente de livres a eu lieu le samedi 29 mars à la salle des fêtes et ce fut un gros succès pour notre bibliothèque.



Cette vente exceptionnelle a eu lieu après un important retrait de livres anciens ou abîmés sous la houlette de l'équipe d'animation.

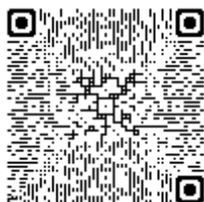
Un grand nombre de lecteurs a pris plaisir à dénicher les quelques ouvrages qui allaient les séduire.

Parmi les livres recherchés : les albums pour enfants, les BD adultes, les romans, et les policiers.

Les revues, quant à elles, n'ont pas connu le même succès.

Parmi les visiteurs, des jeunes étaient satisfaits de choisir l'album désiré et de payer avec leurs petites économies.

Un grand merci à tous ces lecteurs d'un jour !



Si vous souhaitez recevoir **le Trait d'Union en version dématérialisée** en remplacement de la version papier dans votre boîte aux lettres, remplissez le formulaire disponible sur le site internet de la commune ou directement via le flash code ci-contre.

Les Petits Patapons



Les Petits Patapons ont fait leur carnaval le vendredi 7 mars à la salle des fêtes.

Les enfants sont venus déguisés, et les assistantes maternelles aussi !



Commémoration du 8 mai

10h : temps de prière à l'église de Saint-Just

11h15 : rassemblement dans la cour de la mairie puis défilé aux monuments aux morts avec dépôt de gerbes suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle des fêtes.

Un méchoui est organisé par la section UNC de Plaimpied-Givaudins. Il est **ouvert à tous** et clôturera cette journée. Le prix est fixé à 30 euros.

Réservation avant le 29 avril auprès de :
Alain Richard au 06 67 79 69 16
ou Norbert Prinet au 06 28 59 35 63

Soirée Bodega réussie pour la clef des mômes.

Cette année, l'équipe de la clef des mômes avait décidé de se mettre à l'heure espagnole pour fêter dignement l'arrivée du printemps en proposant une « *soirée Bodega* ». Celle-ci s'est déroulée le samedi 29 mars dans une ambiance gourmande, conviviale et festive.

Sangria, paëlla et gâteau au chocolat étaient au rendez-vous pour ravir les papilles de l'ensemble des convives. Plus de 130 repas ont été servis durant la soirée, chiffre qui témoigne bien que les parents ont répondu une fois de plus présents à l'initiative lancée par l'association.

La soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur et dans une ambiance familiale si chère à notre association et à notre village. Petits et grands ont alors montré leur talent sur la piste de danse et au micro pour le traditionnel karaoké.

L'association remercie toutes les familles qui ont répondu présentes pour cet événement.

Nous sommes d'ores et déjà au travail pour préparer la fête de fin d'année qui se déroulera le vendredi 27 juin.

A très bientôt !

La Givaudine



Samedi 8 mars le groupe folklorique « La Givaudine » section du CACPG s'est déplacé à Saint-Benoît-sur-Loire pour un échange avec le groupe « Biaudes et Câlînes » à l'occasion de leurs 35 ans. Une journée très sympathique et conviviale. La Givaudine recevra le groupe en retour en 2026.



TCPG

École de tennis – Plateau galaxie « rouge » - samedi 15 mars

Le plateau du 15 mars a rassemblé 16 jeunes de plusieurs clubs : TCPG, La Chapelle Saint-Ursin, Nançay et Bourges Tennis Club . La rencontre a démarré sous forme de matchs en 7 points sur terrain rouge. Après le sport, place au réconfort autour d'un goûter offert par le club. Chaque participant s'est vu récompensé par quelques lots. Une manifestation très réussie et appréciée de toutes et tous. Merci aux jeunes pour leur participation, merci aux éducateurs, merci aux bénévoles du club pour leur implication.



Championnats de printemps 2025 - Seniors

3 équipes « Hommes » et 2 équipes « Femmes » sont engagées.

4 équipes évoluent en Départementale et 1 équipe « Femmes » en Régionale 2

Les rencontres se dérouleront soit le samedi après-midi à partir de 14h soit le dimanche lors des week-ends du 26 avril au 25 mai. N'hésitez pas à venir les encourager.

Journée des jeunes le samedi 14 juin

Comme chaque année cette journée est reconduite. Chaque jeune du club peut être accompagné d'un ou deux copains afin de leur faire découvrir l'activité. Il s'agit d'une journée ludique autour de jeux multiples et qui sera clôturée par un moment convivial pour tous.

Des précisions seront apportées ultérieurement sur le déroulé.

Toutes les nouvelles du TCPG sur <https://club.fft.fr/plaimpied.givaudins> ou FB « TCPG Tennis »

AGENDA

Du 19 avril au 31 mai

Concours photos jeunesse organisé par la maison des jeunes

Samedi 26 avril

Concert de la chorale « A tout Cœur » à Levet

Dimanche 27 avril

Bourse aux vêtements et aux jouets organisée par le TTPG à la salle polyvalente de 9h à 17h30

Judi 8 mai

Commémoration : rassemblement à 11h15 dans la cour de la mairie

Week-end 17 et 18 mai

La fête des fours organisée par les amis du four à pain et la section poterie du CACPG

Dimanche 15 juin

Brocante organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers dans le parc de la mairie

Samedi 21 juin

Fête de la Saint Jean organisée par l'USPG dans le parc de la mairie

Vendredi 27 juin

Fête des écoles dans le parc de la mairie

BOURSES AUX VÊTEMENTS ET AUX JOUETS



PLAIMPIED-GIVAUDINS



Vêtements enfants, jouets, articles puéricultures

DIMANCHE 27 AVRIL 2025

DE 9H à 17H30



A LA SALLE POLYVALENTE DE PLAIMPIED

5 EUROS LA TABLE/ 2 EUROS LE PORTANT

Restauration possible sur place organisée par le TTPG



Pour nous contacter :

boursettpg@gmail.com

La chorale « A tout Cœur » de Plaimpied Givaudins en concert

LEVET

SALLE POLYVALENTE
DU CRÔT BLIN

SAMEDI 26 AVRIL

20H30

CONCERT !



Au cœur de Let's Go



Site: lets.go.levet.free.fr

AU PROFIT DE

la Fabrique
des Sourires

ENTRÉE LIBRE

POUR LES ENFANTS HOSPITALISÉS



La Fête des Fours spéciale 20 ans



Le four à pain

Le four à pain

Le programme de samedi:

De 9h à 11h: fabrication du pain.

11h30: enfournage, 12h15: défournage.

Le programme de dimanche:

À 10h: atelier pizza avec les enfants.

À 11h: Venez danser ...



CACPG

La Givaudine



À 17 h : concert de

Hélène Grand sire.

Réservation au 06 07 49 18 05

Le four à poterie

Le programme de samedi:

10h: dépôt des pièces à cuire.

De 10h à 13h: construction du four primitif.

13h à 14h: Pose casse croûte.

A partir de 14h jusqu'à 22h ou plus, cuisson.

Le programme de dimanche:

À partir de 12h30: apéritif

autour de l'ouverture du four,

puis nettoyage du lieu.



CACPG Section

Poterie Modelage

PLAIMPIED-GIVAUDINS

Espace communal de l'abbaye

Samedi 17 et Dimanche 18 mai 2025